

ANTICIPEZ ET MAÎTRISEZ LE DEVELOPPEMENT DE VOTRE TERRITOIRE GRÂCE AUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Assurez-vous de l'efficacité de votre politique économique du territoire au travers d'une réglementation adaptée des Plans Locaux d'Urbanisme (Intercommunaux).

PUBLIC
Communes, Intercommunalités,
SCOT



NOTRE RÉPONSE

Un avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie sur les documents de planification territoriale, de l'échelle de la Région à la zone d'activités (SRADDET, SCoT, PLU(i)...)



- Diagnostic et analyse du secteur économique du territoire, en double plongée : en vision stratégique macro-territoriale (planification) et en vision opérationnelle micro-territoriale (construction)
- Appui et rôle de conseil aux collectivités sur l'ensemble de l'Alsace ; soutien aux entreprises locales
- Positionnement / contribution de la Chambre en amont des procédures en tant que Personne Publique Associée
- Zoom opérationnel à l'échelle de l'entreprise : Equilibre entre son besoin et les cadres réglementaires contraignants en matière de constructibilité

AVIS D'EXPERT



Nadine LE TU
Chargée de Missions
CCI Alsace Eurométropole

« Experte du tissu économique des territoires, la CCI a également une connaissance fine des entreprises grâce aux données (créations, cessions, radiations, typologie de commerce...) qu'elle possède. Aussi, la CCI peut vous accompagner dans la stratégie de développement économique de votre territoire et dans la définition de votre projet politique au plus près des entreprises. »

COÛT

Pris en charge par votre CCI

POUR ALLER PLUS LOIN !

Le diagnostic territorial

Faites-en la carte maîtresse de la connaissance de votre territoire

Copilotez une démarche

visant à élaborer une stratégie de développement de l'attractivité de votre territoire

Coordonnez la stratégie de votre territoire

en matière de foncier à vocation d'activité



LES ATOUTS DE L'OFFRE

Une vision globale

des besoins de votre territoire et ceux des entreprises

Une place privilégiée

pour relayer les problématiques des entreprises auprès des collectivités ; et inversement un rôle de conseil sur les règles d'urbanisme communales pour les entreprises

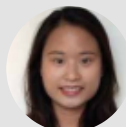


NOTRE EXPERTISE

Acteur de la dynamique économique alsacienne et engagée pour le développement des entreprises, la CCI Alsace Eurométropole a soutenu, en 2021, les projets de 17 000 entreprises et de 4 000 créateurs/repreneurs.

Véritable tiers de confiance des entreprises, la CCI est partie prenante de tous les réseaux à caractère économique de son territoire : réseaux de professionnels, clubs, filières et clusters et partenaire des collectivités.

CONTACT



Nadine LE TU
Chargée de Missions
Attractivité et Développement des Territoires
+33 03 88 75 24 87
n.letu@alsace.cci.fr

www.alsace-eurometropole.cci.fr